

CONDITIONS GENERALES DE VENTES DES PRESTATIONS

ARTICLE 1 – TERMINOLOGIE

- Prestation : réalisation objet de la vente effectuée par **DAVID BOCQUELET** au seul bénéfice du Client soit un ensemble de prestations de services (conseil, accompagnement et suivi, mise à disposition d'un savoir faire, prestation intellectuelle, stratégie, plan et campagne de communication, création/conception de logotype, charte graphique, flyer, affiche, pochette, plaquette, brochure, dépliants, visuels, illustrations, site web, site administrable, site e-commerce, site flash, hébergement, référencement, bannière flash, animation, vidéo, teaser, cd-rom, e-mailing, développement d'applications informatiques, intranet et logiciel, etc.
- Contrat : ensemble des documents contractuels composés par ordre décroissant de priorité, des présentes conditions générales, des éventuelles conditions particulières et du bon de commande.
- Client : toute personne physique ou morale, ayant souscrit un bon de commande et/ou devis accepté et/ou dans le cadre de contrat de prestations accepté accompagné du paiement correspondant auprès de **DAVID BOCQUELET**.
- Site Internet : ensemble de données nécessaires à la publication et à l'échange d'informations sur Internet associées à un ou plusieurs noms de domaine.
- Nom de domaine : nom désignant de manière unique l'emplacement sur Internet des sites Internet.
- Création de site Internet : conception et développement de site Internet afférent au cahier des charges du Client.
- Hébergement : ressources techniques et moyens mis à la disposition du Client lui permettant de publier et d'exploiter un ou plusieurs sites Internet.
- Internet : réseau de plusieurs serveurs reliés entre eux et dont la localisation se situe en divers lieux géographiques à travers le monde.
- Serveur : ensemble de matériels destinés à la mise en oeuvre des fonctions nécessaires à la publication, la maintenance et la mise en ligne des sites Internet du Client.
- Site Web : Ensemble de pages Web et d'éventuelles autres ressources du World Wide Web, hyperliées en un ensemble cohérent ayant une adresse Web et conçu pour être consulté avec un navigateur Web.
- Hébergement : Mise à disposition d'un espace disque où sont enregistrés les éléments constitutifs du site web et donnant libre accès en lecture à cet espace disque.
- Nom de domaine : Identifiant unique lié à une entité dont les ordinateurs sont reliés au réseau internet.
- E-mail : Courrier électronique (ou courriel). Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.
- Espace disque : Taille du disque dur alloué au Client.

ARTICLE 2 – APPLICATION ET OPPOSABILITE

Les présentes conditions générales sont applicables à toute prestation fournie par **DAVID BOCQUELET**. Le contrat prévaut sur toute plaquette, brochure commerciale, publicité ou contenu du site Internet de **DAVID BOCQUELET**, sous réserve de l'application de l'article 20 - MODIFICATION.

Ainsi, préalablement à toute transaction, le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de la commande, des conditions générales de vente des prestations et déclare expressément les accepter sans réserve.

La souscription d'un bon de commande et/ou la signature du devis matérialise son acceptation sans réserve des présentes « conditions générales » qui s'appliquent quelques soient les options souscrites et les modalités des travaux à réaliser dans l'une ou plusieurs des rubriques, à savoir :

1. Identité visuelle
2. Création Web
3. Intranet
4. E-marketing

Aucune demande séparée ou modification particulière du bon de commande faite par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de **DAVID BOCQUELET**, prévaloir contre les présentes conditions générales. Toute clause contraire posée par le Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à **DAVID BOCQUELET**, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de cette dernière.

Le fait que **DAVID BOCQUELET** ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales et/ou d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par **DAVID BOCQUELET** à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

ARTICLE 3 – OBLIGATION ET RESPONSABILITE DE DAVID BOCQUELET

DAVID BOCQUELET s'engage, dans le cadre d'une obligation de moyens, à ce que tous les travaux réalisés et résultats obtenus pour le compte du Client seront exécutés par du personnel compétent, et selon les règles de l'art. A cette fin, **DAVID BOCQUELET** mettra en œuvre les techniques le plus adaptées aux besoins exprimés par le Client et fournira des prestations d'une qualité répondant aux normes de la profession.

Aucune autre garantie d'aucune sorte, qu'elle soit écrite, orale ou implicite, (y compris les garanties de convenance à un usage particulier) ne sera applicable. Aucune réclamation concernant un quelconque élément des travaux réalisés et résultats obtenus ne pourra être faite plus de trente (30) jours après la réalisation des travaux en cause, sauf s'il s'avère que cette réclamation ne pouvait pas être faite à tout moment dans les trente (30) jours, auquel cas la réclamation pourra être faite à tout moment dans les trente (30) jours suivant la première constatation du dysfonctionnement, ou l'achèvement de l'exécution des travaux par **DAVID BOCQUELET**. Toute réclamation devra inclure un rapport détaillé décrivant le problème.

La responsabilité de **DAVID BOCQUELET** envers le Client ne pourrait être engagée que pour des faits établis qui lui seraient exclusivement imputables.

Pour les prestations en lien avec la conception, la gestion et l'hébergement de sites ou d'applications web et du fait des caractéristiques de l'Internet, caractéristiques que le Client déclare parfaitement connaître, **DAVID BOCQUELET** ne saurait voir sa responsabilité engagée pour notamment :

- le contenu des informations transmises, diffusées ou collectées ainsi que tous les fichiers, notamment des fichiers d'adresses, mais aussi le son, le texte, les images, les données accessibles sur le site et ce, à quelque titre que ce soit
- les difficultés d'accès au site hébergé du fait du non respect total ou partiel d'une obligation du Client, d'une défaillance et/ou d'une saturation à certaines périodes des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès.
- la contamination par virus des données et/ou logiciels du Client, dont la protection incombe à ce dernier.
- les intrusions malveillantes de tiers sur le site du Client et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du Client, malgré les mesures raisonnables de sécurité mises en place par **DAVID BOCQUELET**.
- les dommages que pourraient subir les équipements connectés à la plate-forme d'hébergement (terminaux du Client) ou leur mauvaise utilisation, ceux-ci étant sous l'entière responsabilité du Client.
- la destruction partielle ou totale des informations transmises ou stockées à la suite d'erreurs imputables directement ou indirectement au Client
- les détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client.
- les préjudices indirects, c'est à dire tous ceux qui ne résultent pas directement et exclusivement de la défaillance partielle ou totale du service fourni par **DAVID BOCQUELET**, tels que préjudice commercial, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéfices ou de Clients. Toute action dirigée contre le Client par

un tiers constitue un préjudice indirect et par conséquent, n'ouvre pas droit à réparation.

DAVID BOCQUELET s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur le site Internet du Client en vertu de la loi du 30 septembre 1986 modifiée et celles relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

En cas de nécessité, **DAVID BOCQUELET** se réserve la possibilité d'interrompre l'accès au serveur sans avis préalable, sans engagement de sa responsabilité et sans droit à indemnités pour procéder à une intervention technique de maintenance et/ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement de ses services.

DAVID BOCQUELET se réserve également la faculté, sans être contraint d'informer le Client, de suspendre la délivrance de son service s'il estime que le site est de nature à contrevvenir à toute loi, règlement, ou droit des tiers. Dans cette hypothèse, le Client renonce à tout recours et/ou action de ce fait contre **DAVID BOCQUELET**.

Les réparations dues par **DAVID BOCQUELET** en cas de défaillance d'un service, qu'elle qu'il soit, et qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse des dommages indirects. En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge de **DAVID BOCQUELET**, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à **DAVID BOCQUELET**, au cours des six derniers mois pour la part du service pour laquelle la responsabilité de **DAVID BOCQUELET** a été retenue dans le cadre de l'exécution du présent contrat. La responsabilité pénale de **DAVID BOCQUELET** et/ou la responsabilité civile de **DAVID BOCQUELET** à l'égard de tiers au présent contrat ainsi que les modalités de détention, de conservation et de communication des données permettant l'identification du Client et/ou du prestataire ayant réalisé le site Internet hébergé, sont régies par la loi du 30 septembre 1986 modifiée.

ARTICLE 4 - OBLIGATIONS ET RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du service à ses besoins et avoir reçu de **DAVID BOCQUELET** toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire au présent engagement en connaissance de cause. Ainsi, les choix effectués par le Client lors de la commande ainsi qu'éventuellement par la suite, demeurent sous son entière responsabilité.

Le Client s'engage à mettre tout en œuvre afin de fournir les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation demandée. Il assure qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et de toutes les autorisations de diffusion nationales et internationales des images, textes, vidéos, sons et documents de toute nature, lui permettant de conclure le présent accord et que celui-ci n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits de tiers. En effet, en application des dispositions légales et notamment de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, le Client est civilement et pénalement responsable du contenu de ses moyens de communication et de promotion (site web, plaquette, brochure...), des informations transmises, diffusées et/ou collectées, de leur exploitation, des propos échangés sur les forums de discussion, et/ou publiés sur les listes de diffusion, des liens hypertextes, des revendications de tiers et actions civiles et/ou pénales qu'elles suscitent, notamment en matière de propriété intellectuelle, de droits de la personnalité, de la vie privée et de la protection des mineurs. Ainsi, le Client s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur dont notamment les règles ayant trait au fonctionnement des services en ligne, au commerce électronique, aux droits d'auteur, aux droits à l'image, aux bonnes mœurs et à l'ordre public ainsi que les principes universels d'usage de l'Internet, communément appelés "Netiquette".

Le Client s'interdit plus particulièrement de diffuser un contenu à caractère illicite (incitation à la haine raciale, la négation des crimes contre l'humanité, l'appel aux meurtres, le proxénétisme, le trafic de stupéfiants, l'atteinte à la sécurité nationale) ou contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public (sites à caractère érotique ou pornographique) ainsi que les prescriptions propres à certains secteurs ou produits réglementés (tabac, alcool, ...). Le Client

s'interdit également de proposer des moyens d'accès vers des contenus informationnels non conformes.

Le Client garantit **DAVID BOCQUELET** contre toute action, revendication de tiers liées au contenu des informations hébergées et à ce titre, le Client indemnifiera **DAVID BOCQUELET** de tous frais, charges, indemnités et dépenses que celle-ci aurait à supporter de ce fait, en ce compris les honoraires et frais des conseils de **DAVID BOCQUELET**, y compris en cas de décision de justice non définitive.

En conséquence, le Client accepte la suppression ou la limitation de l'accès du grand public aux contenus hébergés par **DAVID BOCQUELET** et mis en ligne par le Client. La responsabilité de **DAVID BOCQUELET** ne peut être recherchée à cet égard pour quelque cause que ce soit. Nonobstant ce qui précède, le Client reste redevable de la totalité des sommes dues au titre du contrat en cours sans possibilité de résiliation anticipée et **DAVID BOCQUELET** se réserve le droit, sans mise en demeure préalable, de résilier de plein droit le présent contrat, sans autre formalité et sans préjudice de tous dommages-intérêts auxquels **DAVID BOCQUELET** pourrait prétendre.

En toute hypothèse, il est formellement interdit au Client d'analyser, visualiser ou modifier la configuration du serveur de **DAVID BOCQUELET** ainsi que sa structure et les fichiers la constituant, ou tenter de le faire. Toute intervention sur des sites Internet de tiers présents sur le serveur et/ou toute intrusion ou tentative d'intrusion des systèmes informatiques de **DAVID BOCQUELET** entraînera la mise en jeu immédiate de la responsabilité pénale et civile du Client par **DAVID BOCQUELET**.

Le Client autorise **DAVID BOCQUELET** à utiliser son nom, son logotype et les produits développés pour son compte aux fins de sa propre promotion commerciale.

ARTICLE 5 - DROIT DE SOUS-TRAITER

Afin, de nous permettre de tenir au mieux nos engagements, nous nous réservons le droit de sous-traiter un certain nombre de travaux.

ARTICLE 6 - PRIX & FACTURATION

Le prix des prestations est fonction des options éventuellement choisies par le Client. Ce prix est mentionné sur le devis ou le bon de commande signé par le Client. Il reste valable un mois à compter de sa date d'émission. Passé ce délai, **DAVID BOCQUELET** se réserve le droit d'en modifier les termes. Toute prestation supplémentaire sera facturée en sus.

Sauf mention contraire dans le Contrat, les conditions de paiement sont de 50% à la commande et de 50% à la livraison de la prestation. Sauf mention contraire sur les factures, celles-ci sont payables au comptant par chèque ou virement, aucun escompte n'est pratiqué pour paiement anticipé.

Tous les droits et taxes, présents ou à venir, assis sur ces prix seront facturés en sus, à la date de leur mise en application légale.

L'activité étant définie en tant qu'auto-entreprise dispense de l'application de TVA tel que rappelé dans les tarifs (Art. 293B du CGI).

DAVID BOCQUELET se réserve le droit de réviser ses tarifs à tout moment dans les conditions prévues à l'article 20 – MODIFICATION.

Le Client est et reste entièrement responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées au titre de la prestation par **DAVID BOCQUELET**, y compris dans le cas où un tiers payeur intervient au nom et pour le compte du Client, lequel devra dans tous les cas être préalablement agréé expressément par **DAVID BOCQUELET**.

Le défaut total ou partiel de paiement trente jours après l'échéance du terme de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu,
- la facturation au Client d'un intérêt moratoire égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal, dernier taux publié à la date de facturation, outre la totalité des frais, charges et honoraires de recouvrement, d'expertise et de procédure. L'intérêt étant dû par le seul fait de l'échéance du terme contractuel, celui-ci est calculé *pro rata temporis* jusqu'à la date de complet paiement,
- la suspension de toutes les prestations en cours, objet du contrat, sans préjudice pour **DAVID BOCQUELET** d'user de la faculté de résiliation du contrat stipulée à l'article 12 - RESILIATION.

Sauf accord exprès, préalable et écrit de **DAVID BOCQUELET**, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines,

liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée entre d'éventuelles pénalités pour retard de livraison ou non-conformité des produits à la commande et les sommes dues au titre de l'achat des prestations de services auprès de DAVID BOCQUELET.

- Tout professionnel en situation de retard de paiement est désormais de plein droit débiteur à l'égard du créancier d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, en sus des indemnités de retard. (Selon la décret d'application récent n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives, qui transpose la directive européenne n° 2011/7/UE du 16 février 2011 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.

ARTICLE 7 - SUPPORT TECHNIQUE

DAVID BOCQUELET met à la disposition des clients un service d'assistance accessible en permanence par mail à l'adresse suivante contact@dbo-design.tech, sans garantie de réponse en dehors des heures de bureau.

DAVID BOCQUELET s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de prendre en compte les incidents signalés et, dans la mesure du possible, y apporter une réponse qu'elle seule jugera appropriée.

ARTICLE 8 - FORCE MAJEURE

En cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des tribunaux français, **DAVID BOCQUELET** ne pourra être tenue responsable de tout retard ou de toute inexécution due à un cas de force majeure, y compris notamment, les actes ou omissions du Client, défaillances majeures du matériel, irrégularités ou interruptions de l'alimentation électrique ou des services de télécommunications, ou tout autre acte, omission ou événement échappant au contrôle de **DAVID BOCQUELET**. Si l'exécution des prestations par **DAVID BOCQUELET** est retardée pour des motifs de force majeure, le délai d'exécution en sera reporté d'autant.

Au cas où la suspension excède un délai de deux mois, le contrat pourra être résilié de plein droit à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. **DAVID BOCQUELET** sera alors délié de ses engagements, sans qu'une quelconque indemnité soit due de ce fait.

ARTICLE 9 – DELAIS DE REALISATION

Les délais de réalisation ne sont donnés qu'à titre indicatif compte tenu du travail de conception, de création et des prestations originales de **DAVID BOCQUELET**.

DAVID BOCQUELET ne saurait être tenu responsable, dans le cas où le client ne livrerait pas dans les délais convenus les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation, d'un retard de livraison qui incomberait de facto au client.

Aucun dépassement ne saurait servir de prétexte à renonciation, réduction ou indemnité, sauf lorsque le délai est expressément prévu comme impératif.

ARTICLE 10 – DUREE DU CONTRAT

Les contrats de prestations sont souscrits pour une période décrite dans la facture transmise ou le contrat établi, suivant le service souscrit auprès de **DAVID BOCQUELET**.

Cette période démarre à compter de la date de mise en service (par exemple lorsque la réservation d'un nom de domaine est demandée, il s'agit de la date de début de la réservation du nom de domaine). A défaut de date explicite de mise en service, c'est la première date de facturation relative aux services souscrits ou aux prestations réalisés qui sera retenue comme date de mise en service.

Le contrat est reconductible de plein droit par période identique à celle mentionnée dans le contrat, sauf dénonciation du client par lettre recommandée avec accusé de réception expédiée deux mois avant la date de fin du contrat si la durée du contrat est égale ou supérieure à un an. Ce délai est ramené à un mois si le contrat est d'une durée inférieure à 1 an.

ARTICLE 11 - SUSPENSION

DAVID BOCQUELET se réserve le droit de suspendre toutes les prestations en cours, à tout moment et sans préavis, notamment en cas d'inexécution par le Client de l'une de ses obligations prévues au titre du présent contrat, ou à la demande expresse d'une autorité

administrative ou juridictionnelle compétente, ou encore en cas d'atteinte réelle ou supposée à un droit quelconque, le tout sans que cette suspension puisse être considérée comme un manquement à ses obligations.

Le Client reconnaît et accepte que **DAVID BOCQUELET** pourra subordonner le rétablissement des prestations suspendues à la mise en oeuvre effective par le Client des mesures appropriées destinées à garantir tout risque de perpétuation ou de réitération des faits à l'origine de la suspension.

ARTICLE 12 - RESILIATION

Dans le cas où les parties disposeraient d'un droit de résiliation anticipé, pour quelque cause que ce soit, et sauf disposition contraire convenue entre les parties, le préavis sera de soixante (60) jours à compter de la réception de la notification de résiliation.

De plus, en cas de non respect par le Client de l'une quelconque de ses obligations, le présent contrat sera résilié de plein droit un mois après envoi par **DAVID BOCQUELET** d'une mise en demeure demeurée infructueuse, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout autre moyen équivalent, précisant les fautes contractuelles reprochées.

ARTICLE 13 - DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le présent document reste la propriété de **DAVID BOCQUELET** et ne peut être reproduit ou communiqué à un tiers sans son accord écrit.

Droits de Propriétés Intellectuels :

L'ensemble des logiciels, sites internet, et produits et services proposés par **DAVID BOCQUELET**, quelle que soit leur présentation ou dénomination, sont considérés comme des œuvres de l'esprit et à ce titre demeurent l'entière propriété de **DAVID BOCQUELET**.

Contrairement au code de la propriété intellectuelle, est accordé au client dans son sens le plus strict, un droit d'utilisation personnel et exclusif tel que décrit dans les présentes, concédé au Client contre une rémunération forfaitairement incluse dans le prix payé par le Client. Le Client ne peut en aucun cas, copier, reproduire, représenter, diffuser, modifier, adapter, corriger, améliorer, décompiler par ingénierie inverse, traduire, créer des œuvres dérivées, transcrire dans un autre langage tout ou partie des logiciels, produits et services et ou de leur documentation, par n'importe quel moyen et sous n'importe quelle forme et s'interdit plus généralement toute atteinte aux droits de propriété intellectuelle des tiers ou de **DAVID BOCQUELET**.

La vente de services et autres produits n'entraîne en aucun cas cessation des droits de reproduction, représentation, exploitation et diffusion à ceux qui ont participé à la réalisation des services logiciels et autres produits et à leurs ayants droit. En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou permettre la diffusion de tout ou partie des services logiciels et autres produits vendus par quelque système que ce soit, il s'interdit également d'en assurer ou de faire assurer des représentations publiques à des fins commerciales. A la fin du contrat, pour quelque cause que ce soit, le Client devra, sans délai, cesser d'utiliser les logiciels et autres applications informatiques mis à disposition par **DAVID BOCQUELET** ainsi que la documentation associée.

En aucun cas, les codes sources ne pourront être réclamés par le client. En cas de rupture de contrat, si le client souhaite conserver ce type de pages, des droits d'utilisation seront réclamés annuellement par **DAVID BOCQUELET**.

De même le client s'interdit de reproduire, faire reproduire, ou permettre la reproduction, même partielle des services, logiciels ou autres produits quelles que soient les modalités. La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant l'engagement de poursuites.

Les créations graphiques, de développements, textuelles et l'ensemble des données (images animées, photographies, textes, sons,...) de **DAVID BOCQUELET**, restent la propriété de **DAVID BOCQUELET**, et celui-ci se réserve le droit de revendre ou d'utiliser en partie ses créations.

L'ensemble des données fournis par le client est protégé par le droit d'auteur, et reste sa seule propriété.

Toutefois le client concède à **DAVID BOCQUELET** une licence d'utilisation, de modification, et d'exploitation des données fournis, dans le cadre de la prestation décrites aux présentes. Il autorise par

ailleurs le prestataire à conserver et exploiter librement et sans indemnités complémentaire, tout élément modifié par **DAVID BOCQUELET** et lui concède un transfert de propriété sur les éléments modifiés.

Tout élément modifié par **DAVID BOCQUELET**, et fourni par le client, reste donc la propriété du client pour ce qui est de l'élément de départ, et la propriété de **DAVID BOCQUELET** pour ce qui est des éléments modifiés, et des modifications ultérieures.

Recours en propriété intellectuelle :

Le client s'engage et garanti **DAVID BOCQUELET** contre tout recours des tiers quant à la propriété des données que le client transmet à **DAVID BOCQUELET**, ainsi que de tous les préjudices directs ou indirects subit par **DAVID BOCQUELET** de ce fait. Si des données étaient amenées à être contesté par un tiers à l'encontre du client, et en cas d'action ou de revendication dirigée contre **DAVID BOCQUELET**, le client s'engage à répondre personnellement de toute action en justice susceptible d'être engagée à ce titre et de prendre à sa charge toute indemnité. **DAVID BOCQUELET** de son côté, se trouverait dans l'obligation de procéder à la mise en sommeil du site, dans l'attente d'un règlement du litige, et de demander au client d'assumer ses responsabilités juridiques, et financières pour résoudre le litige.

Il en va de même pour toute action relevant des règles du droit commercial ou du droit à la concurrence ainsi que toute revendication de nom de domaine.

Après la notification du client de l'existence d'un litige et après une confirmation par les tribunaux compétents, **DAVID BOCQUELET** pourra fermer le compte de tout client qui se servirait illégalement des services et produits de **DAVID BOCQUELET** pour héberger des documents pour lesquels il ne posséderait pas de licence d'exploitation, de justification légitime ou de droit de le faire.

ARTICLE 14 - CONFIDENTIALITE

Chacune des parties devra considérer comme confidentiel, pendant la durée du contrat et après son expiration, les informations, documents, systèmes, savoir-faire, formules ou données quelconques en provenance de l'autre partie dont il pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

Sur demande du Client lors de la commande, et dans la limite de ses exigences, **DAVID BOCQUELET** peut s'engager à ne faire aucune communication publique ou privée autre que celles demandées par Cliente, sur les travaux et résultats qu'elle effectue pour le compte du Client.

DAVID BOCQUELET se porte garant envers Cliente de la bonne exécution des obligations ci-dessus.

Sauf disposition contraire, le Client accepte de laisser la présence du copyright pour les services vendus sous forme de lien écrit et iconographique. De plus, il concède le droit d'utiliser son nom de société, son url de site, et une copie d'écran du site à titre de référence client par **DAVID BOCQUELET**, sur quelque support que ce soit.

ARTICLE 15 - DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles fournies à **DAVID BOCQUELET** sont nécessaires au traitement de la commande, et la fourniture du service. Elles sont susceptibles d'être utilisées pour faire connaître au Client les nouvelles offres commerciales de **DAVID BOCQUELET**, ce que ce dernier reconnaît et accepte expressément par les présentes. Elles ne sont ni cédées, ni transmises à des tiers. Toutes les données personnelles recueillies par **DAVID BOCQUELET** sont traitées avec la plus grande confidentialité.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client dispose des droits d'opposition (art.26 de la loi), d'accès (art.34 à 38 de la loi) et de rectification (art.36 de la loi) des données le concernant. Ainsi, le Client peut exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées toute information inexacte, incomplète ou ambiguë le concernant.

Le Client s'engage à transmettre à **DAVID BOCQUELET** des informations exactes, fiables, mises à jour, et complètes, et accepte de les mettre à jour, afin de conserver aux informations leur

caractère exact, fiable et complet. A ce titre, le Client s'engage à ne pas tenter d'induire en erreur **DAVID BOCQUELET** ou toutes autres personnes concernées, en usurpant le nom ou toute information à caractère personnel d'autres personnes. Le Client s'engage également à informer immédiatement, par écrit, **DAVID BOCQUELET** de toute modification concernant sa situation, notamment en cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone, d'email ou de ses références bancaires.

DAVID BOCQUELET se réserve le droit de vérifier l'exactitude, la fiabilité et le caractère complet des informations fournies par le Client et se réserve le droit, conformément à l'article 6 d) de la Directive N° 95-46 du 24 octobre 1995, de procéder à toute rectification d'informations inexacts ou non mises à jour et d'utiliser et d'exploiter les informations ainsi modifiées selon les termes prévus aux présentes.

D'une manière générale, dans le cas où le Client communique et transmet à **DAVID BOCQUELET** des informations qui, bien que le concernant directement ou indirectement, visent ou mentionnent directement ou indirectement un tiers (personne physique), le Client est alors seul et unique responsable de l'autorisation éventuellement à requérir auprès du ou des tiers concernés, ainsi que de la communication et de la transmission des dites informations auprès de **DAVID BOCQUELET** ainsi qu'aux tiers concernés, dans les conditions prévues aux présentes. A ce titre, le Client s'engage à informer toute personne physique auprès de qui a été recueillie l'information divulguée du fait de la divulgation et de la transmission auprès de **DAVID BOCQUELET**, selon les modalités décrites dans les présentes conditions générales, des finalités du traitement, et de l'existence d'un droit d'accès aux données le concernant si ces données sont nominatives.

DAVID BOCQUELET ne peut être tenue pour responsable, notamment à l'égard du ou des tiers, du contrôle a priori ou a posteriori de la qualité et/ou du caractère habilité ou non de la personne qui collecte, obtient, divulgue et transmet des informations auprès de **DAVID BOCQUELET**, notamment des informations à caractère personnel, ceci à quelque titre que ce soit et sur quelque fondement que ce soit, de même que de l'utilisation ou non utilisation, exploitation ou non exploitation, qui serait faite par **DAVID BOCQUELET** ou par un tiers des informations transmises.

ARTICLE 16 - COOPERATION AVEC LES AUTORITES PUBLIQUES

DAVID BOCQUELET se réserve le droit de coopérer conformément à la loi, avec les autorités qui effectueraient des vérifications relatives à des contenus ou services accessibles via le réseau Internet ou à des activités illégales exercées par un Utilisateur.

Il est rappelé que **DAVID BOCQUELET** n'est pas soumise à une obligation générale de surveiller les informations qu'elle stocke, ni de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites. Cependant, **DAVID BOCQUELET** pourra être amenée à informer les autorités publiques compétentes des activités ou informations illicites dont elle pourra acquérir connaissance dans l'exercice de son activité. **DAVID BOCQUELET** est tenue, par ailleurs, de détenir et de conserver les données de nature à permettre l'identification de toute personne ayant contribué à la création d'un contenu des services dont elle assure le stockage.

ARTICLE 17 - PREUVE

Les enregistrements informatisés, conservés dans le système informatique de **DAVID BOCQUELET** dans des conditions raisonnables de sécurité, sont considérés comme les preuves des communications, de la conclusion du contrat, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

ARTICLE 18 - CESSION

Le Client n'est pas autorisé à céder, transférer, déléguer ou licencier les droits et obligations découlant du contrat, sous quelque forme que ce soit, à une autre société, sauf accord préalable et écrit de **DAVID BOCQUELET**.

Le contrat pourra être transféré par **DAVID BOCQUELET** à tout moment à une autre société de son choix. **DAVID BOCQUELET** informera le Client de ce transfert via un courrier, ou par messagerie électronique.

ARTICLE 19 - SOUMISSION

Toute soumission de projets, intentions créatives, maquettes faite au client, est réputée acceptée à défaut d'observation ou de réserve dans le délai de 5 jours ouvrés.

Toute soumission de projets, intentions créatives, maquettes demeurées sans réponses et/ou suivi de la part du client, au-delà du délai de 5 jours ouvrés autorise DAVID BOCQUELET à facturer et à demander le paiement des prestations réalisées.

La non fourniture par le Client de contenus graphiques (photos, logotypes...) ou rédactionnels (textes) ou de tous autres éléments d'information pourtant nécessaire à la pleine réalisation de la prestation demandée, au-delà du délai de 5 jours ouvrés après la présentation des projets,

ARTICLE 20 - MODIFICATION

Les parties conviennent que **DAVID BOCQUELET** peut, de plein droit, modifier son service sans autre formalité que d'en informer le Client par un avertissement en ligne, par courrier électronique ou par papier et/ou de porter ces modifications dans les conditions générales.

Toute modification des conditions générales ainsi que l'introduction de nouvelles formules de prestations ou prix feront l'objet d'une information par l'envoi d'un courrier papier ou électronique au Client. Dans ces hypothèses, le Client peut résilier de plein droit le présent contrat dans un délai de trente (30) jours à compter de

l'entrée en vigueur de ces modifications par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Toute modification sur la demande du client et notamment des prestations demandées seront facturées au temps passé sur la base de 70 Euros Hors Taxes de l'heure.

ARTICLE 21 - RECLAMATIONS

Toute réclamation, au titre du contrat, doit être formulée par écrit et transmise à : **DAVID BOCQUELET** – 6, rue des vignes – 33470 Le Teich (France).

ARTICLE 22 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Le contrat de prestation est soumis à la loi française. La nullité d'une des clauses du contrat en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée n'entraînera pas la nullité des autres clauses du contrat qui garderont leur plein effet et portée.

En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tant pour ce qui concerne son interprétation que son exécution, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux juridictions du ressort du tribunal d'instance territorialement compétent du lieu du siège social de **DAVID BOCQUELET**, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgences ou les mesures conservatoires, et les mesures d'exécution.